

LA CONSÉCRATION DES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES :  
LIMITES, MÉTHODES, RÉSULTATS

## PRÉSIDENCE

► **Henri OBERDORFF**

Professeur émérite de droit public, Université de Grenoble, CESICE

► **Michel DE ROUGEMONT**

Professeur d'informatique, Université Paris II, IRIF

«IA, algorithmes et libertés numériques: comment vérifier le respect des règlements dans le monde numérique?»

► **Jean Sylvestre BERGÉ**

Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur, GREDEG

«L'autolimitation des droits dans la sphère des données (datasphère): les enjeux de la circulation totale»

## DÉBATS

► **Arnaud LATIL**

Maître de conférences de droit privé, Sorbonne Université, CERDI

«Les projets de digital bill of rights, à l'échelle nationale et internationale»

► **Pauline TÜRK**

Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACCFF

«Pour une charte constitutionnelle du numérique en France : les inspirations étrangères»

► **Audrey BACHERT**

Maître de conférences, Université de Lorraine, IRENEE

«Les droits et libertés numériques dans les constitutions : quelques enseignements de la table ronde Internationale de Justice Constitutionnelle 2021»

► **Jules LEPOUTRE**

Professeur de droit public, Université de Corte, EMRJ

«Les apports du système politique européen à la fondamentalisation des droits numériques»

► **Tao HOEFFNER**

Doctorant en droit public, Université Côte d'Azur, CERDACCFF

«L'apport des Cours constitutionnelles à la fondamentalisation des droits numériques»

## DÉBATS

## SYNTHÈSE &gt; 17H30

► **Christian VALLAR**

Professeur de droit public, Doyen honoraire, Université Côte d'azur, Directeur du CERDACCFF

## CLÔTURE &gt; 18H00

► **Marc GUERRINI**. Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACCFF► **Pauline TÜRK**. Professeur de droit public, Université Côte d'azur, CERDACCFFLES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES  
NOUVELLE GÉNÉRATION DE DROITS FONDAMENTAUX ?

Présenté par le Centre d'études et de recherche en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal

## COLLOQUE

7 &gt; 8 OCTOBRE 2021

## FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

AVENUE DOYEN LOUIS TROTABAS, NICE

► Colloque gratuit

► Inscription obligatoire jusqu'au 29/09/2021

► Auprès de cerdaccff@univ-cotedazur.fr

Colloque hybride en distanciel et présentiel

Validation au titre de la formation continue pour les avocats



# LES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES

## NOUVELLE GÉNÉRATION DE DROITS FONDAMENTAUX ?

7 OCTOBRE

> 13H00

OUVERTURE

Allocution de Xavier LATOUR

Professeur de droit public, Doyen de la Faculté de droit et science politique,  
Université Côte d'Azur, CERDACFF

Mots d'accueil : Renaud BOURGET. Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACFF

Marc GUERRINI. Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACFF

Pauline TÜRK. Professeur de droit public, Université Côte d'azur, CERDACFF

Christian VALLAR. Professeur de droit public, Doyen honoraire, Université Côte d'azur,  
Directeur du CERDACFF

TABLE RONDE

1

### IDENTIFICATION, CONSISTANCE ET PORTÉE DES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES

PRÉSIDENCE

► Anne LEVADE

Professeur de droit public, Université Paris I, Présidente de l'Association  
française de droit constitutionnel

RAPPORT INTRODUCTIF

► Henri OBERDORFF

Professeur émérite de droit public, Université de Grenoble, CESICE

1<sup>ER</sup> PANEL > 14H15 - 16H45

### QUELS DROITS ? NOUVEAUX ? RENOUVELÉS ?

► Lucie CLUZEL MÉTAYER. Professeur de droit public, Université Paris Nanterre, CRDP

« La protection des données personnelles, droit fondamental ? »

► Christina KOUMPLI. Maître de conférences de droit public, Université d'Avignon, LBNC

« Autodétermination informationnelle, droit à la vie privée, privacy : quel noyau pour la protection des données personnelles ? L'apport du droit comparé » (Union européenne, Allemagne, France, Grèce, Royaume-Uni)

► Caroline LEQUESNE-ROTH. Maître de conférences de droit public, Université Côte d'Azur, GREDEG

« Le droit d'accès au numérique, un droit fondamental ? Réflexion sur la conditionnalité numérique des services publics et les conséquences de l'illectronisme »

► Julie CHARPENET. Doctorante en droit public, Université Côte d'Azur, GREDEG

« Liberté de communication et liberté d'expression à l'ère numérique : réactualisation ou mutation de droits fondamentaux matriciels ? »

► Marina TELLER. Professeur de droit privé, Université Côte d'Azur, GREDEG

► Frédéric MARTY. Chercheur CNRS, Université Côte d'Azur, GREDEG

« Les droits numériques « économiques »

► Roberto ANDORNO. Professeur de droit biomedical et bioéthique, Université de Zurich

« Vers de nouveaux droits de l'homme à l'ère des neurotechnologies »

DÉBATS / PAUSE > 16H45

2<sup>ER</sup> PANEL > 17H00 - 18H30

ESSAI DE SYSTÉMATISATION

► Marc GUERRINI. Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACFF  
« Les droits et libertés de l'Homo numericus »

► Régis PONSARD. Professeur de droit public, Université de Reims- Champagne Ardennes, co-fondateur de la Société européenne d'épistémologie juridique appliquée, chercheur statutaire à l'EHESS (Paris)  
« Assiste-t-on à l'émergence d'une nouvelle catégorie de droits et libertés ? Penser et articuler les types de « théories générales des droits et libertés fondamentaux » et leurs fonctions logiques, pour identifier les protections existantes et imaginer celles à venir ».

► Steven L. B. JENSEN. Senior Researcher at the Danish institute for human rights

« A new generation of human rights? Digital rights and freedoms seen in a historical perspective »

DÉBATS

TABLE RONDE

2

8 OCTOBRE

> 9H00 - 12H30

### LA FONDAMENTALISATION DES DROITS ET LIBERTÉS NUMÉRIQUES : APPROCHES COMPARÉES

PRÉSIDENCE

► Pauline TÜRK

Professeur de droit public, Université Côte d'azur, CERDACFF

► Paolo PASSAGLIA. Professeur de droit constitutionnel comparé, Université de Pise

« Les libertés numériques en droit constitutionnel Italien » (inspirations étrangères et européennes) »

► Claas Friedrich GERMELMANN. Professeur de droit public, directeur de la chaire de droit public et de droit

européen, Université Leibniz de Hanovre

« Les droits numériques dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle allemande et leurs relations avec la jurisprudence européenne »

► Louis-Philippe LAMPRON. Professeur titulaire de droit constitutionnel, Faculté de droit de l'Université Laval, Québec

« Quelle portée le droit canadien et québécois reconnaît-il aux droits et libertés numériques ? »

DÉBATS / PAUSE > 10H30

► Tatiana SHULGA-MORSKAYA. Docteur en droit public, Université de Bordeaux

« La formalisation des droits et libertés numériques à l'échelle internationale / la perspective russe »

► Lin XU. Professeur de droit public, Université de Hunan

« Les libertés numériques vues de Chine : enjeux et perspectives »

► Tatsuhiko YAMAMOTO. Professeur de droit constitutionnel, Université de Keio

« Privacy : le constitutionnalisme à l'ère numérique »

► Renaud BOURGET. Professeur de droit public, Université Côte d'Azur, CERDACFF

► Horacio CORTI. Professeur, Université de Buenos Aires, Défenseur général des droits de la ville de Buenos Aires

« Les origines et ressorts juridico-philosophiques de la doctrine sur les libertés numériques en Amérique latine »

► Oreste POLLICINO. Professeur de droit constitutionnel, Université Bocconi de Milan

« Free speech and human rights in the cyber space »

DÉBATS / PAUSE > 12H30